



V.B *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 78 > Mai/Juin/2018



**GRAND
FORMAT**

Un été au vert

8
/ 11



4



ACTU

CCAS

Temps fort villardien :
le repas des anciens

12



V•B et VOUS

Travaux

Papeteries de Lancey
La chaufferie est tombée

14



CULTURE

Événement à la Une

Le Printemps des Arts

31 mars **Jumelage**



Regard sur la Sicile
Ils étaient une quarantaine à avoir mis le cap sur Calamonaci du 31 mars au 7 avril dernier. Ils reviennent enchantés et nous font partager leurs souvenirs. L'Association du Comité de Jumelage entre Calamonaci et Villard-Bonnot organise souvent des séjours.



Cela vous intéresse ? N'hésitez pas à contacter Marilyne Vernia @marilyne.chirafisi@laposte.net

8 avril **Festivités**

Le printemps à Lancey
Dimanche 8 avril, artisans et badauds investissent l'avenue des Papeteries, la place du Marché et la rue Mozart.



28 avril **Bienvenue** ...aux nouveaux arrivants

L'accueil des nouveaux habitants est une tradition à laquelle la commune de Villard-Bonnot est attachée. Le cru 2018 n'aura donc pas été oublié ! Ainsi, samedi 28 avril, une trentaine de Villardiens avait répondu présent à l'invitation.



Andrée SOTO
Pour l'Association Don du sang ↑



**Deux informations...
Pour plus de compréhension !**

Chères Villardiennes, Chers Villardiens,

Tout d'abord, si nous avons souhaité racheter le **cabinet de radiologie de Brignoud** pour en faire un nouveau cabinet médical et installer si possible deux médecins généralistes, c'est simplement pour pallier les départs en retraite prochains ou à moyen terme de certains de nos médecins qui ont œuvré longtemps avec efficacité et compétence dans notre ville. Cette initiative a donc pour double but de rassurer notre population mais aussi de lutter contre une désertification médicale comme on en rencontre en de nombreux autres lieux...

Mais aussi, **le chantier des Papeteries**. Celui-ci se poursuit... et se poursuivra encore durant quelques années. Aujourd'hui, nous le rappelons, le chantier se concentre principalement autour des chaudières et de l'extrémité nord de la Machine 8, appelée « salle de préparation des pâtes », qui sont d'ailleurs, le désamiantage étant achevé sur ces deux parties, en cours de démolition.

Pourquoi prioriser ces deux lieux ? Parce que c'est précisément là que sera érigée au cours de l'année 2019 la fameuse plage de dépôts sur le ruisseau de Lancey, d'une capacité de retenue (faut-il le rappeler) de 14 000 m³ et qui constituera l'élément déterminant et déclencheur d'une autorisation de construire sur l'ensemble du site par les services de l'État.

Ces travaux de démolition et de construction de la plage de dépôt seront réalisés par la ville qui n'aura donc pas besoin d'un recours à l'emprunt, grâce au produit de la transaction des Terres du Moulin (par bail emphytéotique, faut-il le redire d'un montant de plus de 4 000 000 €).

Une fois ces travaux terminés, marquant ainsi la fin des engagements financiers d'envergure de la ville, nous prendrons alors attache avec des organismes spécialisés et bien entendu, en étroite collaboration avec eux dont c'est le métier, pour parfaire le changement de destination du site.

Il s'agira alors pour le conseil municipal dans son ensemble d'inventer le nouveau centre-bourg, le nouveau cœur de ville du lieu-dit Lancey, et d'en faire un espace socialement agréable et convivial.

Recevez nos meilleurs sentiments. ●

Daniel CHAVAND
Maire de Villard-Bonnot

ACTUALITÉS 4-7

- CCAS : Seniors/Ampoules LED
- Logement : vos demandes centralisées
- Scolaire : Conseil municipal jeune/Lycée
- Sortir... : en musique, de corps et d'esprit
- Interco : WebTV - Challenge du Grésivaudan

GRAND FORMAT 8-11

Un été au vert

Animation/Nuisance/Chaleur/Focus

V-B et VOUS 12-13

- Sécurité : vidéoprotection
- Travaux papeteries de Lancey
- Associations : un interlocuteur dédié

CULTURE et LOISIRS 14-16

- Le Printemps des Arts
- Association : VB 20-60
- Centre Socioculturel de Brignoud
- A vos agendas !

LIBRE EXPRESSION 17

EN PRATIQUE 18

3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal juin 2018



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V-B info est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Daniel Chavand
Rédaction : A. Andriollo, C. Monteil

Photos : © A. Andriollo, J.-P. Filippi, C. Monteil/Le Grésivaudan/R. Rastelli/Couv. « Images et rêves »/D.R.
Comité de relecture : A. Andriollo, N. Boirin, R. Coquet, F. Dufort, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CERVOCOM - Seyssinet-Pariset • Impression : COQUARD - Fontaine
Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com



[CCAS]

Ampoules LED

Le CCAS de Villard-Bonnot s'engage ! En matière d'économie d'énergie, les initiatives ne manquent pas. Il faut dire que la Communauté de Communes Le Grésivaudan, comptant parmi les Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte, met en place plusieurs actions. Par le biais de son C.C.A.S., Villard-Bonnot a récemment pris part à la dernière opération portant sur l'utilisation d'ampoules LED. Ainsi, lundi 30 avril, dans la salle du Conseil Municipal, s'est tenu une distribution gratuite de lampes LED. Comme l'explique Michèle Couvert, première adjointe en charge des affaires sociales, « l'objectif était de prioriser la distribution auprès des familles qui ne sont pas nécessairement portées vers ce type d'équipement innovant au coût d'investissement plus élevé que les ampoules classiques ».



Repas des anciens

Entre mets et musique, journée réussie pour nos seniors

Un bon repas, une bonne ambiance, de la musique et des amis qui se retrouvent le temps d'un après-midi... c'est ainsi que l'on pourrait présenter le Repas des Anciens.

Ce temps fort villardien est en effet l'un des préférés de nos aînés. Il était donc hors de question que 2018 déroge à la règle ! Ainsi, le 16 mai dernier, le C.C.A.S. avait convié près de 195 personnes âgées à l'Espace Bergès. Le petit plus de cette édition ? La remise à chaque personne d'un exemplaire du « Guide des Seniors » de Villard-Bonnot. Ce tout nouveau support de communication a été conçu exclusivement pour les personnes retraitées et seniors résidant sur la Commune. Ainsi, avec les quelques 36 pages qui le composent, ce guide regroupe toutes les informations, les contacts et bons plans à destination de ce public. Du maintien à domicile aux divers moyens de se déplacer ou de se divertir sur la Commune, de nombreuses thématiques sont abordées. Livret également disponible en mairie.

Clara Monteil, adjointe à la communication remettait personnellement le « Guide des Seniors », ici avec M. Besset

[CONSEIL MUNICIPAL JEUNE]

Comme des GRANDS !



Mardi 24 avril, le Conseil Municipal accueillait en son sein les élus du Conseil Municipal Jeune (CMJ). Après avoir ouvert la séance, Daniel Chavand a laissé la parole à Louanne, Manon, Carla, Noémie, Lucas, Nathan, Raphaëlle et Ilyan. Ainsi, tour à tour, les membres du CMJ ont présenté leur projet « Bouchons d'amour » à leurs homologues adultes. (NDLR VB

infos 76, page 13). S'ils étaient certes quelque peu impressionnés durant les premières secondes, nos jeunes élus ont su relever le défi avec brio et enthousiasme, sous le regard bienveillant de leurs familles présentes pour l'occasion. Nul doute que tous garderont en mémoire l'expérience positive de cet exercice « en conditions réelles ».

[LYCÉE]

La semaine de l'ONU

au lycée Marie-Reynoard

C'est une expérience innovante et ambitieuse qu'ont menée les élèves de 1^{ère} S et de 1^{ère} ES du Lycée Marie-Reynoard.

En effet, du vendredi 30 mars au vendredi 6 avril, l'Organisation des Nations Unies était mise à l'honneur au sein de l'établissement.

Les lycéens ont ainsi mené à bien le Projet MUNGA (Model United Nations General Assembly). Comme l'explique Patricia Buer, Proviseur « chaque jour, entre 12h et 14h, les élèves deviennent tribuns et animent des débats ayant pour thématiques les changements climatiques, les énergies renouvelables ou encore la sécurité alimentaire ».



Le point d'orgue du projet ? la tenue, le vendredi 6 avril, d'une assemblée générale. Devenant pour un temps de véritables diplomates, les élèves se sont exprimés à la tribune uniquement et entièrement en anglais. En conditions réelles donc. Une occasion unique de jouer dans la cour des grands et pourquoi pas de susciter des vocations...

[Scolaire]

[RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019]

La semaine d'école sera de 4 jours

C'est officiel : à partir du mois de septembre, les Villardiens scolarisés en maternelle et en élémentaire iront à l'école 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 (Jules-Ferry et Libération) et le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 25 à 11 h 25 et de 13 h 25 à 16 h 25 (Victor-Hugo, Pasteur et République). Si le projet était au cœur des discussions au premier trimestre, la décision a aujourd'hui été prise et a reçu la validation de l'Académie de Grenoble à la fin du mois de mai. Il n'y aura donc plus école le mercredi matin.

[Logement]

Vos demandes centralisées à Villard-Bonnot

En fin d'année dernière, la nouvelle avait été officiellement annoncée (VB Infos 75, page 13), aujourd'hui le projet s'ancre dans la réalité :

Villard-Bonnot est depuis le 1^{er} juin l'unique service d'accueil et d'informations en matière de logement social sur le secteur Le Versoud/Villard-Bonnot/Frogès.

Il s'agit en fin de compte d'une organisation collective du traitement de la demande de logements sociaux sur ces trois communes. **Toute demande se fait désormais à un seul endroit : en mairie de Villard-Bonnot, sans rendez-vous.**

- **Un lieu**
Service Logement, Mairie de Villard-Bonnot
20, Boulevard Jules-Ferry 38190 Villard-Bonnot
- **Permanences**
Les mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h
Le jeudi de 13 h 30 à 17 h
- **Contact**
04 76 45 79 55
polelogement@villard-bonnot.fr
- **3 agents vous accueillent**
et vous accompagnent dans vos démarches :
M^{mes} Gonzalez, Goncalvez et Fiorcapucci



seniors & jeunes :
une colloc' solidaire !

Le concept est simple et séduit de plus en plus de personnes : un toit, deux générations. C'est le projet porté par l'Association Domicile Inter Générations Isérois (DiGi), qui met en lien une personne âgée résidant seule dans son domicile et un jeune. Il est question ici d'un échange de bons procédés : le senior offre une chambre meublée, le jeune offre sa compagnie, une présence rassurante, une aide ponctuelle pour des tâches du quotidien (différenciée des services d'aide à domicile) et verse une participation aux charges mensuelles.

Ainsi, la DiGi propose un moyen de lutter contre l'isolement et le sentiment de solitude des personnes âgées, tout en offrant aux jeunes l'opportunité d'être logés à moindres frais et de remplir un réel rôle d'utilité sociale. Vous avez envie de tenter l'expérience ? Contactez l'Association Domicile Inter Générations Isérois.

2, bd. Maréchal-Joffre, 38000 Grenoble
04 76 03 24 18
secretariat@digij38.org

LE CHIFFRE
1195

GRESIMAGINAIRE SALON DU LIVRE IMAGINAIRE



Entrées ont été comptabilisées les 7 et 8 avril derniers lors de l'événement littéraire Gresimaginaire. Belle performance pour ce tout jeune salon du livre, créé en 2015 !



[Sortir...]

[En musique...]

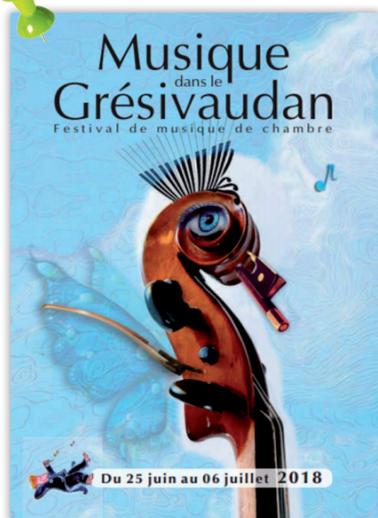
Le festival de musique de chambre est de retour!

De quoi s'agit-il, au juste? Derrière cette appellation, se trouve «Musique en Grésivaudan». Une série de concerts dont les œuvres sont dédiées à un petit ensemble de cordes, de bois, de cuivres ou bien de percussions et dont chaque partie est écrite pour un seul instrumentiste.

Cette année, ce festival donc, revient sur notre territoire et vous donne rendez-vous du 25 juin au 6 juillet prochains, dans des sites patrimoniaux d'exception. Retenez bien la date du 6 juillet: François Salque & l'Orchestre de violoncelles se produiront à l'Espace Bergès à 20h30!

Cette formation rassemble l'élite de la jeune école française. Pour l'occasion, elle sera sous la direction de François Salque, reconnu par Pierre Boulez comme un interprète «à la virtuosité et au charisme exceptionnels». Grand moment à vivre donc à l'Espace Bergès!

www.musiquedanslegresivaudan.net



Ornello Salamon



Une voix primée au concours «cordes aux voix»

Cette année encore, l'Espace Bergès accueillait le concours national de chant «Les cordes aux voix». Plusieurs candidats sont ainsi venus tenter leur chance, face à un jury composé de personnalités du monde du spectacle et d'un public chaleureux. Parmi eux, se trouvait Ornello Salamon. Si pour beaucoup de Villardiens, le doyen du concours est connu pour être l'ancien horloger de Brignoud, cette fois-ci c'est pour faire entendre sa belle voix qu'Ornello est monté sur scène. A cette occasion, l'auteur-compositeur-interprète a interprété «Les blouses blanches», «Comment te plaire?» et «Pomme». C'est avec ses créations, qu'Ornello a enchanté son auditoire et a ainsi décroché le Prix du Public et celui du Jury. Chapeau bas, l'artiste!

[De corps...]

L'UT4M passera par Villard-Bonnot!

Sportifs et courageux, cet été tentez l'expérience UT4M! Derrière cet étrange sigle — comprenez Ultra Tour des 4 Massifs — se cache le trail des Alpes.

Organisé du 22 au 26 août, cet événement vous propose 4 marathons sur 4 étapes, ayant pour cadre 4 massifs: Vercors, Belledonne, Chartreuse et Oisans. Prêt? Retrouvez les informations sur le site de l'UT4M.

Pour les curieux et supporters de la première heure, notez que **les coureurs de l'UT4M passeront par Villard-Bonnot les 25 et 26 août!** En effet, les sportifs feront une halte au point de ravitaillement qui sera installé pour l'occasion au Musée de la Houille-Blanche, avenue des Papeteries.

www.ut4m.fr



...et d'esprit]



Serez-vous à la hauteur de la dictée, organisée par Les Amis du Grésivaudan?

Tel est le défi qui vous est lancé par l'Association de valorisation et de sauvegarde des patrimoines de la vallée du Grésivaudan! La plume vous démange? Ça tombe bien, cette dictée est pour vous! **Petits et grands sont conviés à la mairie de Villard-Bonnot le dimanche 14 octobre.** CM1-CM2, collégiens, lycéens, adultes et adultes confirmés: les catégories ne manquent pas! Les inscriptions se font sur place de 13h à 13h45. La Dictée débutera à 14h précises! Et comme tout effort se doit d'être récompensé, chaque participant recevra un lot! Tarifs: 5€ pour les adultes, gratuit pour les mineurs.

dbador@yahoo.fr ou au 06 24 05 94 20



[Média]

Le territoire lance sa première

WebTV

C'est parti! Grésivaudan TV, la WebTV portée par la Communauté de communes a été lancée jeudi 5 avril sur internet.

Tout comme a pu l'être l'émission G l'info, sur TV Grenoble, cette WebTV a pour objectif de mettre en lumière la richesse et le dynamisme du territoire mais aussi l'actualité de la collectivité.

Grésivaudan TV, c'est chaque semaine des vidéos sous des formats originaux: des portraits, interviews, initiatives locales, tutos, recettes... classés en différentes rubriques:

- Ils font le Grésivaudan ● Art et culture ● Actus, en pratique ● Sport et loisirs ● Richesses et patrimoine ● Nature ●...

Un agenda hebdomadaire est également proposé pour présenter les temps forts sur le territoire. Ainsi, vous êtes au cœur d'une action ou d'une initiative? Envoyez vos suggestions à gresivaudantv@le-gresivaudan.fr Elles seront alors relayées sur ce nouvel outil de partage et d'émotions.

www.le-gresivaudan.fr/webtv

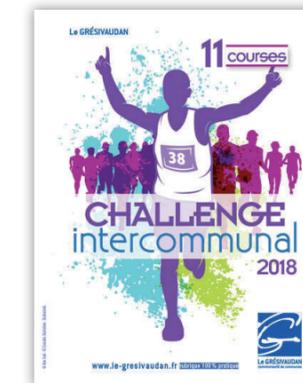
BON plan

Que faire dans le Grésivaudan ?

Avec l'inauguration de son nouveau média, la Communauté de communes en a également profité pour effectuer un petit lifting sur son site internet. S'il est davantage question de design, on note toutefois l'arrivée — très attendue — de l'Agenda! Ce dernier, accessible sur le site de la CCG, rubrique [Agenda], est un tout nouvel outil à disposition de tous les acteurs locaux pour déposer leurs annonces de fêtes, expositions, spectacles, conférences, manifestations sportives... La procédure de mise en ligne de vos informations est très simple. Il suffit de remplir le formulaire accessible en cliquant sur [Déposez votre agenda].

www.le-gresivaudan.fr/agenda

[Sport]



Chaussez vos baskets pour le challenge intercommunal du Grésivaudan!

Comme chaque année, à l'arrivée des beaux jours, Le Grésivaudan donne le coup d'envoi de son Challenge intercommunal. L'édition 2018 a été lancée le dimanche 15 avril à Tencin et s'achèvera le dimanche 28 octobre à La Terrasse. Au total, 11 courses sont au programme!

- ➔ Dimanche 26 août Course de la Rosière à Pontcharra
- ➔ Dimanche 2 septembre Cross des Chioures à Saint-Pancrasse
- ➔ Dimanche 16 septembre Cross des Coteaux à Crolles
- ➔ Dimanche 23 septembre Cross Jacques-Chabert Trail des Torrents à Biviers et Montbonnot
- ➔ Dimanche 30 septembre Cross du Manival à Saint-Ismier
- ➔ Dimanche 7 octobre La Comba à La Combe de Lancy
- ➔ Dimanche 28 octobre Cross du maïs à La Terrasse ●

www.le-gresivaudan.fr





Un été au vert



[1 > Animation]

Prenez la clé des champs !

[Concours]

Avez-vous la main verte ?

Tentez votre chance au concours des Maisons Fleuries !

Parfois, il n'y a qu'à ouvrir sa fenêtre pour profiter des belles couleurs de l'été. En effet, aux beaux jours, il n'est pas rare de voir les balcons, les terrasses et les jardins se parer de mille couleurs et odeurs... Amateurs, passionnés ou jardiniers de vocation, vous êtes nombreux à composer avec les diverses variétés de fleurs et faire de vos espaces verts et/ou jardinières un lieu merveilleux. Participant ainsi à son embellissement, la Commune vous invite à vous inscrire au Concours Maisons fleuries ! Que vous soyez en appartement, en maison de village ou en villa, n'hésitez plus et retirez un bulletin d'inscription ainsi que le règlement en mairie ou téléchargez-le depuis le site de la commune. ●



Quelques mots de Daniel Modesto
5^{ème} Adjoint,
chargé de l'environnement

« L'été arrive ! C'est l'occasion de prendre du bon temps, de se reposer, de s'amuser ! Profitez-en pour vous adonner au bricolage, au jardinage, tout en respectant la tranquillité du voisinage. Le jardinage a votre préférence ? Tentez votre chance au concours de fleurissement de la ville. La période estivale marque l'arrivée de nuisances telle que la prolifération des moustiques... Mais nous allons nous atteler à la résolution de ce problème. Je vous souhaite à tous un très bel été et de bonnes vacances. » ●

[Nature]

Les grands espaces vous appellent ? Cet été pensez aux Lacs !

Lac de La Terrasse

AquaFun : parc aquatique avec structures gonflables et "blob-jumping" sur le lac. À partir de 6 ans, accompagné jusqu'à 11 ans. **Aqua Bim-Bim** : grosses bouées électriques équipées d'un pistolet à eau ! À partir de 3 ans accompagné et dès 7 ans seul. **Paddle** : glisser sur l'eau avec l'aide d'une pagaie et debout sur une planche ! **Elfy-Park** : 2 hectares dans le sous-bois, cabanes perchées, tyrolienne, balançoire géante, labyrinthe souterrain... pour toute la famille. ●



● Dès le 23 juin : 11h-19h tous les jours jusqu'au 2 septembre
€ 3,65 € : adulte
2,50 € : lycéen, étudiant, chômeur
2,35 € : l'entrée pour les -16 ans
Gratuit pour les moins de 3 ans
Possibilité de carnets de 10 ou 20 entrées
☎ 04 76 08 28 68
🌐 basedeloisirs.laterrasse@le-gresivaudan.fr



Base de loisirs du Bois Français

Une plage, des pelouses, des aires de jeux pour les enfants avec balançoires, tyrolienne, pyramide de cordes, un jeu de boules, des tables de ping-pong, des terrains de volley et des cours de natation sont possibles. ●

● Dès le 19 mai, tous les jours de 10h-20h jusqu'au 9 septembre
€ 3,50 € plein tarif
2,50 € : jeunes de 7 à 18 ans, chômeurs, étudiants et apprentis, familles nombreuses, adhérents carte ALICES)
2,00 € : de 17h30 à 19h30
Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans, personnes handicapées et leur accompagnateur, sur présentation de la carte d'invalidité (carte orange)
Possibilité de carnets de 5 ou 10 entrées

Espace Naturel Sensible du Bois de la Bâtie

Le Département vous invite à découvrir gratuitement le bois de la Bâtie avec un animateur Espace Naturel Sensible. Au cœur d'une forêt alluviale préservée parcourez les sentiers et palissades d'observation pour admirer le castor, la foulque et le martin-pêcheur ! ●

● Du 17 juin au 16 septembre, tous les dimanches de 10h à 12h30
€ Gratuit et sur réservation
☎ 04 76 97 68 08



[Soirées spéciales]

Fête Nationale

Le 13 juillet, comme chaque année, la Commune vous donne rendez-vous à l'occasion de la Fête Nationale, sur le parking du lycée ! Bal et feu d'artifice seront au programme de cette soirée festive. Buvette et animation sur place. ●

Un ciné plein air, ça vous dit ?

Chaque été, de juin à septembre, petits et grands ont rendez-vous à la belle étoile, dans plusieurs communes du territoire, pour découvrir ou redécouvrir gratuitement en plein air, une trentaine de films grand public et de qualité. Villard-Bonnot devrait également accueillir ce festival du 7^e art. La date et le film seront annoncés sur les panneaux lumineux et le site internet de la Commune. ●





[2 > Nuisances sonores]

Cet été, je pense à mes voisins !



Avec les beaux jours, il est normal de vouloir bricoler, entretenir son jardin ou tout simplement profiter des belles soirées à l'extérieur. Aussi, gardez en mémoire ce que prévoit la Préfecture de l'Isère.

[Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit.]

Place publique

Sur les lieux publics, les voies publiques ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif, quelle qu'en soit leur provenance (haut-parleurs, motos, pétards...)

Travaux publics et privés

Toute personne utilisant des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Bricolage et jardinage

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses [...] ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- de lundi à vendredi : 8 h 30-12 h et 14 h-19 h 30
- le samedi : 9 h-12 h et 15 h-19 h
- le dimanche et jours fériés : 10 h-12 h. ●

[3 > Fortes chaleurs]

Canicule et sécheresse

Lorsque la Préfecture de l'Isère l'autorise, la commune de Villard-Bonnot active son dispositif "Plan Canicule". Au C.C.A.S., un registre est mis à jour et contrôlé afin de recenser les personnes isolées ou celles qui ont demandé à être inscrites au "Plan Canicule".

Elles font l'objet d'une attention particulière. Tous les jours, lors de leur tournée, les agents communaux en charge du portage de repas à domicile s'assurent de l'état de santé des personnes, vérifient qu'elles ne soient pas isolées (famille, voisins, amis...), offrent des brumisateurs d'eau.

En cas de fortes chaleurs, ayez les bons gestes !

- Je bois régulièrement de l'eau. N'attendez pas d'avoir soif !
- Je pense à me rafraîchir.
- Je donne de mes nouvelles régulièrement à mon entourage.
- J'évite les efforts physiques.
- Je maintiens mon domicile au frais.
- J'évite de sortir aux heures les plus chaudes.

La période estivale peut parfois être marquée par des périodes de sécheresse. Dans de telles circonstances, des mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau* sont alors prises par la Préfecture.

Un arrêté préfectoral est alors prescrit, uniquement sur une durée limitée et sur un périmètre déterminé. La population est alors avertie via les panneaux lumineux et le site internet de la Ville. L'arrêté est également affiché à la Mairie. Quatre niveaux de limitation ont été définis : vigilance, alerte, crise et crise renforcée. Les mesures de limitation des prélèvements sont progressives et adaptées aux différents usagers :

- **Usages domestiques** : sensibilisation, puis limitation de plus en plus forte des prélèvements pour l'arrosage des pelouses, des espaces verts, le lavage des voitures, le remplissage des piscines jusqu'à l'interdiction totale de ce type d'utilisation (hors usage eau potable) ;
- **Agriculture** : interdiction d'irriguer 1 jour par semaine, plusieurs jours par semaine ou à certaines heures jusqu'à l'interdiction totale de l'irrigation ;
- **Industrie** : mesures spécifiques sur les unités les plus consommatrices pour imposer une réduction progressive d'activité, le recyclage de certaines eaux de nettoyage, la modification de certains modes opératoires. ●

* en application de l'article L.211-3 II-18 du code de l'environnement



Récapitulatif des signes disponible en mairie et sur notre site internet :

www.villard-bonnot.fr
Onglet : [CCAS] » Personnes âgées » Canicule et grand froid

[4 > Focus]

Moustique tigre



- Taille : 5-10 mm
- Origine : Asie du Sud-Est
- Particularité : rayé noir et blanc. Pique principalement de jour
- Longévité : 1 mois
- Cycle de reproduction : jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle
- Santé : il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika.

La lutte est engagée

L'été dernier, le moustique tigre s'est massivement installé sur les terres villardiennes, prenant de court la collectivité ainsi que ses habitants.

L'insecte, véritable fléau, est tenace et ne cesse de gagner du terrain depuis son arrivée en France en 2004. En 2015, il était présent dans une trentaine de départements !

A la fin du mois d'août dernier, la Commune avait alors procédé au traitement de la Chantourne. Consciente de la problématique, la Municipalité a aussi entrepris les démarches pour intégrer l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EID). Cette dernière a été mise en place par les départements de l'Isère, de la Savoie, de la Haute-Savoie, du Rhône, de l'Ain, de la Drôme et de l'Ardèche. La lutte contre les moustiques relève en effet de la compétence des Départements, depuis la Loi de 1964. Ensemble, communes et départements financent des actions de prévention contre le moustique tigre, menées par l'EID Rhône-Alpes et mettent en œuvre des actions limitant sa prolifération. ●

Comment opère l'EID ?

Les interventions sont multiples. D'une part, l'EID recherche les foyers de moustiques sur la commune, notamment en allant à la rencontre des propriétaires, chaque année, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Ensuite, la démoustication en elle-même se fait sous la forme d'épandage soit par voie terrestre, soit par voie aérienne, de façon manuelle ou par utilisation d'engins mécaniques de types 4X4, quads, engins chenillés ou hélicoptères. L'EID utilise des larvicides d'origine biologique. D'autre part, l'Entente mène également des actions de sensibilisation auprès de la population. Elle met à votre disposition des supports pédagogiques. ●

Faisons équipe avant qu'il pique !

Si la commune déploie des moyens afin de lutter contre le moustique tigre, l'implication de tous est nécessaire pour que l'insecte recule.

En effet, le moustique se développe dans l'eau, peu importe la quantité ! Veillez à ne pas conserver d'eaux stagnantes chez vous !

- **Matériel de jardin, jouets** : videz-les, retournez-les ou rangez-les !
- **Déchets** : certains peuvent retenir de l'eau, pensez à les sécher.
- **Coupelles sous les pots de fleurs, seaux, arrosoirs...** : videz-les au moins 1 fois par semaine.
- **Gouttières, rigoles, regards d'évacuation** : curez-les pour faciliter l'écoulement des eaux.
- **Réserves d'eau** : couvrez-les de manière hermétique.
- **Piscines et bassins** : évacuez l'eau pouvant être retenue sur les bâches. ●



[Sécurité]

Vidéoprotection Où en est-on ?

La vidéoprotection sera active dès la fin du mois de juin, sur la commune Villard-Bonnot. Le projet se concrétise !

A la mi-mai, la société SPIE est intervenue afin d'installer le dispositif. Ainsi, 22 caméras ont trouvé leur emplacement sur l'ensemble du territoire, tandis que le Poste Centre de Supervision a, dans la foulée, été mis en service. C'est à l'intérieur de ce dernier que le traitement et la visualisation des images enregistrées s'effectuent. Il s'agit d'un espace spécialement conçu et aménagé pour cette mission. De plus, les enregistrements ne sont accessibles qu'aux quelques personnes habilitées. Ces dernières étant munies de différents codes d'accès. Dans quel contexte les images sont-elles consultées ? Deux cas de figure sont envisageables : soit à la suite d'un événement donnant lieu à une enquête judiciaire et/ou administrative, puis à réquisition ; soit à la suite d'une demande d'accès aux images enregistrées conformément à la législation en vigueur. Dans le but de signaler au mieux au public de son entrée dans un espace sous vidéoprotection, des panneaux d'information ont été installés à toutes les entrées de la ville, par les services techniques. ●

Les enregistrements ne seront accessibles qu'aux personnes habilitées

[Travaux]

Papeteries de Lancey La chaufferie est tombée



Depuis la rue de l'Isle, à Lancey, le site des Papeteries se métamorphose petit à petit sous nos yeux. Et lorsque l'on pénètre sur le chantier, c'est une vision post-apocalyptique qui s'offre à nous.

Un cap a été franchi : la chaufferie a disparu. Elle n'est plus que gravas. C'est avec un boulet de 4 tonnes (le plus imposant qui existe) arrimé à une grue, que l'entreprise MOULIN TP s'est affairée à faire tomber l'un des bâtiments phares du site industriel. Les vestiges de l'édifice ne sont pas encore totalement évacués que, déjà, c'est au tour de la salle de préparation des pâtes de voir arriver masse et engins. Si les travaux de dépollution ont pris du temps et avaient lieu à l'intérieur du site, la démolition quant à elle, transforme littéralement le site sous les yeux des habitants. Le rythme s'accélère donc. En effet, l'étape suivante sera la construction de la plage de dépôt. Elle débutera en 2019. ●



Quelques mots de Daniel Chavand Maire de Villard-Bonnot

« Pourquoi doter Villard-Bonnot d'une vidéo-protection ? Le terme lui-même précise bien quel est le rôle exact de celle-ci et ce que l'on en attend. Il ne s'agit là nullement de « flicage », mais bien d'aider efficacement à l'élucidation de faits et agissements coupables et délictueux. Il est, à ce propos, confirmé officiellement que l'outil s'avère très performant. Les statistiques officielles le prouvent. Désormais, de plus en plus de villes y ont recours et l'État, par la voix du Préfet, nous engage vivement à s'en doter. La Communauté de communes va d'ailleurs aider financièrement les villes qui souhaitent s'équiper de cet outil, s'il était besoin encore d'apprécier la pertinence de ce choix et la valeur de ce système... ! » ●

Les associations ont désormais un interlocuteur dédié !

Pilar est à votre écoute...

Il y a du mouvement au service de la Vie Scolaire et Associative... Depuis le mois de mai, Pilar Ginet a rejoint à temps complet l'équipe, composée de Valérie Beaumel et d'Odile Cotti-Piccinelli.

Si à leurs côtés, Pilar poursuit ses missions liées aux inscriptions scolaires, à la gestion des commandes de fournitures des écoles ou encore de l'accueil du public, elle assure désormais le lien avec les associations villardiennes. Ainsi, Pilar est à votre écoute du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h.

Contactez la Vie Associative pour...

La mise en place d'un référent doit permettre de faciliter les relations et les collaborations entre les associations et les services communaux. Ainsi, les associations peuvent s'adresser à Pilar pour :

- obtenir des dossiers de demandes de subventions, connaître le fonctionnement ;
- en savoir plus sur le suivi et la gestion des subventions aux associations ;
- demander un prêt de matériel ;



- réserver une des 4 salles communales ou le gymnase Jean-Jaurès (remise des clés et état des lieux compris) ;
- tenir une buvette ou participer à des manifestations associatives comme le Forum des Associations (qui aura lieu le 8 septembre 2018) ou le Carnaval ;
- toutes questions ou renseignements en lien avec le monde associatif. ●



Réserver une salle communale !

Pour les associations et particuliers, en plus du gymnase Jean-Jaurès, 4 salles communales peuvent être louées :

- Jean-Vilar (150 personnes),
- Gérard-Philippe (50 personnes),
- Désiré-Granet (80 personnes),
- Georges-Brassens (30 personnes).

Attention, ces salles sont louées uniquement le week-end et jamais le soir. ●

 reservation.salles@villard-bonnot.fr



Besoin de diffuser une information ?

Vous avez un événement, une manifestation ? Vous organisez un stage, une journée portes ouvertes ? Le temps des inscriptions est arrivé ? **Contactez le service communication** pour relayer l'information sur les panneaux lumineux et le site internet de la Commune. Le message sera publié 2 semaines avant le jour-J. Si cela est possible, au vu des délais de publication, un article dans le VB Infos est envisageable. Pensez-y ! ●

 com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45

[Vie scolaire & Associative]



En septembre, le forum des associations dans la cour de l'école Jules-Ferry. En 2018, rendez-vous le samedi 8 septembre.



Du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
04 76 45 79 45
p.ginet@villard-bonnot.fr
reservation.salles@villard-bonnot.fr
www.villard-bonnot.fr



[Événement à la une]

Début mai, l'écrin de verre de l'Espace Aragon accueillait en son sein Le Printemps des Arts de Villard-Bonnot. Invitation au voyage, à la rêverie, à la réflexion, à l'imaginaire ou même à se rappeler un pan de notre histoire... Les artistes de cette promotion 2018 ont su, avec talent, s'approprier le thème « Au fil de l'eau ».

Le Printemps des Arts ! de Villard-Bonnot

Au fil de leurs arts

Chacun à leur manière, par le biais de différentes techniques, posant chacun un regard neuf sur le thème, sculpteurs, photographes et peintres ont permis la réussite de la deuxième édition de ce

tout jeune événement culturel villardien. Cette année, Le Printemps des Arts a su attirer pas moins de 28 artistes amateurs et professionnels.

C'est donc avec plaisir que la Commune et l'Espace Aragon ont proposé au public une exposition de qualité le temps d'une semaine complète : du 7 au 13 mai. (contre 4 jours en 2017). Une exposition certes, mais également un concours ! Ainsi, si le vernissage du 9 mai inaugurerait la manifestation, l'heure était aussi à la remise des prix. Entourés de leurs familles, leurs amis, des visiteurs et des organisateurs, les lauréats se sont vus remettre leurs prix.

Des visages connus...

Du cru 2017 à celui de 2018, il n'y a qu'un pas ! Et ce ne sont pas les participants qui vous diront le contraire ! Le Printemps des Arts a ainsi eu le plaisir de retrouver la créativité de 6 artistes. Ainsi, **Josette Borel** (photographie), **Marie-Rose Martins-Veloso** (peinture), **Virginie Mazzilli** (peinture), **Roland Bianchi** (peinture), **Serge Trichet** (sculpture), **Félix Modugno** (sculpture) ont à nouveau relevé le défi. Un grand merci à eux pour leur confiance et leur soutien !

Découverte de nouveaux artistes...

En passant de 12 à 28 participants, l'aventure Printemps des Arts a permis à de nouveaux artistes — venus de tout le Grésivaudan — d'être mis en lumière. Ainsi, le public a découvert le travail photographique de **Didier Clatot**, de **Daniel Dobias**, de **Jean-Yves Lamour** ou encore de **Carole Perrouse**. Du côté des sculpteurs, **Simone Guers**, **Hélène Guinet** et **Michel Vulliet** ont su donner du relief à l'exposition. Enfin, et ils sont nombreux, les peintres ont laissé s'exprimer couleurs, techniques et courants artistiques : **Christèle Basso**, **Agnès Clatot**, **Pierre Dumolard**, **Arlette Froment**, **Claude Gobalian**, **Inda Hassanine**, **Laurence Lambert**, **Yvette Magnin**, **Michèle Mermet-Peroz**, **Paul Milliat**, **Anne-Marie Redt**, **Evelyne Scolari**, **Marylen Thebault**, **Annie Vallier** et **Gilbert Viron**.



Le palmarès 2018

Photographie

- 1^{er} Prix Carole Pérouse
- 2^e Prix Jean-Yves Lamour
- 3^e Prix Daniel Dobias

Sculpture

- 1^{er} Prix Hélène Guinet
- 2^e Prix Michel Vulliet
- 3^e Prix Félix Modugno

Peinture

- 1^{er} Prix Christèle Basso
- 2^e Prix Roland Bianchi
- 3^e Prix Agnès Clatot



VB 20-60

Une paella party, ça vous dit ?

Telle est l'invitation que vous lance l'Association VB 20-60 le samedi 22 septembre prochain.

Ainsi, Albert Centa et les membres du bureau, convient tous ceux qui le souhaitent à venir partager une paella à midi, à la salle Jean-Vilar ! « La convivialité est au cœur de cette journée que nous avons plaisir à organiser pour les Villardiens ! », explique Albert. Et quoi de mieux qu'un bon repas pour passer un agréable moment ? Au menu, vous attendent un apéritif, une paella (bien sûr !), le fromage et le dessert ! Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes tous les lundis et les jeudis, de 14 h à 18 h à la salle Désiré-Granet.

Tarifs : 20 € pour les adhérents, 25 € pour les non-adhérents. Règlement par chèque uniquement.

 VB 20-60, Albert Centa
06 20 50 84 31 - Vb20.60@gmail.com



Association

Le Club de peinture en délégation au Printemps des Arts



Arlette froment



Inda Hassanine



Yvette Magnin

Le Centre Socioculturel de Brignoud propose au public bon nombre d'activités. Parmi elles, le club de peinture à l'huile et aquarelle rencontre un grand succès. Ainsi sous les conseils avisés de leur professeure Marine Durand, les élèves s'initient aux différentes techniques de peinture.

Belle performance pour **Arlette Froment**, **Inda Hassanine** et **Yvette Magnin** ! Ensemble, elles se sont lancées dans l'aventure Printemps des Arts. L'union fait la force ! Et pour le plus grand plaisir du Jury et du public, ces élèves du cours de peinture ont exposé chacune une œuvre s'inspirant du thème « Au fil de l'eau ». Si Arlette, avec son tableau, a

ouvert une fenêtre sur l'hiver avec la représentation d'une chute d'eau et d'un pont gelés en pleine montagne, Inda proposait aux visiteurs un voyage au cœur d'une nature verdoyante au détour de laquelle une cascade d'un bleu quasi tropical s'offre à leurs yeux. Yvette, quant à elle, lançait au public une invitation à la détente et au farniente avec la réalisation d'une peinture où seuls des transats et leurs parasols permettent de délimiter le bleu d'une piscine à débordement et du ciel.

Si le prix leur a échappé cette année, les trois femmes ont brillé par leur talent naissant, l'amitié et la solidarité qu'elles se portent. Comme elles l'expliquaient devant les membres du Jury, « être retenues et pouvoir exposer est déjà formidable ».



Cours

Peinture à l'huile et aquarelle adultes mardi 9 h 30 / 11 h 30 et 18 h 30 / 20 h 30

 Centre Socioculturel de Brignoud
12, rue Lamartine - 38190 Froges
04 76 71 59 60
accueil@csc-brignoud.fr

www.centre-socio-culturel-de-brignoud.com



week 16

[espace] **ARAGON**

Exposition du 18 mai au 9 juillet

Sylvie Rambur nous dit « je cherche l'équilibre dans l'espace, la lumière du moment. C'est un dialogue avec la matière : ne pas penser, juste sentir, tout est intimement lié ». Ses paysages très purs sont à la limite de l'abstraction. Souvent fracturés par des strates quasi horizontales, ils sont peints dans de profondes gammes de couleurs nous entraînant dans un monde imaginaire.



Programmation complète de la saison 2017-2018
www.espace-aragon.fr

Dans votre commune

Commémoration de la libération de Villard-Bonnot

vendredi 24 août

Rue Pasteur à Villard-Bonnot à 17 h 30
Place du 24 août à Brignoud à 18h

Conseil municipal

mardi 26 juin à 18 h 30

Salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie

Bal et feu d'artifice

vendredi 13 juillet

Rendez-vous sur le parking du lycée Marie-Reynoard
Le bal commencera à 20h, le feu d'artifice sera tiré à 23h30

Forum des Associations

samedi 8 septembre, à partir de 14 h

Dans la cour de l'école Jules-Ferry

Repas de quartier

samedi 22 septembre, à partir de 12 h

Côté Brignoud... une invitation sera envoyée aux riverains concernés

MAISON BERGÈS
MUSÉE DE LA HOUILLE BLANCHE

A [MUSÉE] VOUS !



Comme de nombreux industriels à la fin du XIX^e siècle, Aristide Bergès et sa famille entretiennent un lien privilégié avec l'art de leur époque. L'Art nouveau est ainsi à l'honneur dans la maison à travers les décors, les papiers peints qui couvrent les murs et, de façon inattendue, avec plusieurs œuvres d'Alfons Mucha, chef de file de ce mouvement artistique et ami des Bergès.

A travers le prisme de l'amitié, l'exposition offre un nouvel éclairage sur cet artiste. Sa relation avec les Bergès témoigne d'une époque où monde de l'industrie et des arts sont intimement liés. Outre des œuvres inédites issues des collections du musée, près d'une vingtaine d'affiches ayant fait la renommée internationale de ce maître de l'Art nouveau sont présentées, notamment grâce au prêt de la bibliothèque Forney à Paris.



MAISON BERGÈS

Musée de la Houille Blanche

→ 40, av. des Papeteries - Villard-Bonnot

☎ 04 38 92 19 60

🌐 www.musee-houille-blanche.fr

🕒 Horaires d'ouverture

Du 1^{er} avril au 31 octobre

du mercredi au vendredi : 13h-18h

samedi et dimanche : 10h-18h

Du 1^{er} novembre au 31 mars

du mercredi au vendredi : 13h30-17h30

samedi et dimanche : 10h-17h30

Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre



✉ elusvb@outlook.fr

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Samedi 28 avril dernier, s'est déroulé en Mairie l'accueil des nouveaux habitants de Villard-Bonnot. Comme chaque année, l'ensemble de l'équipe municipale, dont l'équipe minoritaire n'était pas conviée à cette réception et nous avons pris connaissance de cette célébration par un article paru dans le journal régional quotidien. Nous tenons donc à informer les nouveaux Villardiens par le biais de la page « libre expression » mise à notre disposition qu'il existe bien une équipe minoritaire à Villard-Bonnot. Comme les 29 élus de l'équipe municipale, nous participons aux réunions et conseils et sommes force de propositions, recommandations et de divergences avec pour objectif commun d'améliorer la vie des Villardiens.

Même si l'histoire veut que seuls les adjoints soient invités, pourquoi ne pas changer les habitudes et proposer à M. le Maire de convier l'ensemble du conseil municipal pour la démocratie et le pluralisme communal. Nous faisons partie du tissu associatif villardien très dense évoqué lors de cette célébration. Peut-être pourrions-nous solliciter M. le Maire et lui proposer de présenter l'année prochaine nos actions et missions lors de cette cérémonie ?

Nous profitons aussi de ce « droit d'expression » pour nous excuser auprès des sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot qui ont inauguré leur caserne l'an dernier sans la présence des élus minoritaires et nous le regrettons... Dommage, nous aurions aimé visiter ces nouveaux locaux tant attendus par nos pompiers volontaires. Un appel est fait au SDIS et à l'amicale des sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot...

Nous renouvelons nos vœux de bienvenue aux nouveaux Villardiens. N'hésitez pas à nous solliciter, nous sommes à votre écoute. A l'approche de l'été, nous souhaitons à tous de très bonnes vacances. Nous vous retrouverons dès la rentrée et continuerons à vous transmettre nos points de vue. ●

Jean-Claude Torrecillas, Annie David, Gisèle Minassian, Jean-Pierre Miozzo, Alain Jolly

Jean-Claude Torrecillas
Annie David
Gisèle Minassian
Jean-Pierre Miozzo
Alain Jolly



Quelques éclaircissements sur « Les Terres du Moulin ».

Il y a quelques années de cela, nous remontaient régulièrement et abondamment des informations émanant des locataires du lieu, selon lesquels l'insalubrité et l'inconfort caractérisaient cet ensemble. Avec notamment, des difficultés à se chauffer correctement. La conséquence de ces multiples inconvénients était que nombre de demandeurs de logement déclinait nos offres...

Aussi, devant la récurrence de ces informations, nous décidions fin 2010 de racheter l'ensemble du site à son bailleur original, le LPV. Ceci le temps de procéder aux travaux indispensables de rénovation et d'amélioration de l'habitat, avec le concours de nombreux corps d'État et ce, pour un montant de 1 095 895 € !

Ces travaux achevés, nous décidions de céder ces 50 logements à un bailleur de bonne réputation, la SEM CODA par bail emphytéotique d'une durée de 50 ans pour la somme de 4 007 000 €. Vous aurez compris que, s'agissant d'un bail, au terme duquel, la ville récupérera cet ensemble si elle le souhaite, il n'est donc là, nullement question d'abandon de patrimoine ! Nous vous devons cette précision, cette information indispensable.

Nous tenons d'autre part à préciser que depuis 2, 3 ans, nous mûrissons, nous maturons chacune de nos décisions tâchant d'éviter ainsi autant que possible, de prendre des initiatives qui pourraient s'avérer « aléatoires » et incertaines.

Quand enfin, envisager la création d'un « groupe de travail citoyens », même si ce terme est aujourd'hui à la mode « pour trouver des idées et revoir certains choix... lesquels ? », nous craignons qu'il ne s'agisse là que d'enfoncer des portes ouvertes car pour nous ce groupe de travail citoyen existe déjà. Il compte 29 membres, est très représentatif de l'ensemble de la population, travaille du mieux qu'il peut chaque jour et porte un nom que chacun retiendra, le conseil municipal. ●



Vos élus

Daniel CHAVAND
Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Michèle COUVERT, 1^{ère} adjointe
Affaires Sociales, Petite Enfance et Personnel communal. Vice-présidente du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Paul RAMOUSSE, 2^{ème} adjoint
Travaux, Eau et Assainissement

Saliha ARRADA, 3^{ème} adjointe
Vie scolaire et périscolaire, Jeunesse

Patricia BAGA, 4^{ème} adjointe
Finances

Daniel MODESTO, 5^{ème} adjoint
Environnement, Cadre de vie, Sécurité, Foires

Frédéric CEVA, 6^{ème} adjoint
Urbanisme

Clara MONTEIL, 7^{ème} adjointe
Logement, Communication, Jumelage

Robert COQUET, 8^{ème} adjoint
Commerce et artisanat, Animation et promotion de la ville, Relations avec les quartiers, Parrainage du 7^{ème} BCA, correspondant Défense

Brigitte BOESSO, conseillère déléguée
Vie associative, sport et culture

Les Conseillers de la majorité

Nicole BOIRIN, Christian VERNEREY, Cyrille TINTILLIER, Marc CASTELOT, Brigitte BALBO, Nelly CARRAT, Patrick BEAU, Béatrice SOLLIER, Pascale LANGUILLE, Arnaud BERNARD, Valérie MAUMON, Eric POLONI, Anne-Hélène ANTONI, Bernard BARACCO.

Les Conseillers de la minorité

Jean-Claude TORRECILLAS, Jean-Pierre MIOZZO, Annie DAVID, Alain JOLLY, Gisèle MINASSIAN.
✉ elusvb@outlook.fr

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général
☎ 04 76 45 79 45
✉ secretariat@villard-bonnot.fr



Mairie de Villard-Bonnot

20 boulevard Jules Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

- ☎ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42
- ✉ bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

- ☎ Permanences le mardi de 17h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h

Services techniques

- ☎ 04 76 45 79 46 - Fax : 04 76 13 02 07
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

Service Logement

- ☎ Permanences : mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h jeudi de 13h30 à 17h

Périscolaire

- ☎ Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Urbanisme

- ☎ Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- ☎ Accueil physique sur rendez-vous uniquement
- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ urbanisme@villard-bonnot.fr

Permanences

Catherine Kamowski (REM)

Député de la 5^{ème} circonscription

Membre de la commission des lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République.

Permanence en circonscription

- ☎ 1, rue Conrad-Killian à Saint-Martin-le-Vinoux
- ✉ ciroco3805@gmail.com

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous.

- ☎ Le 1^{er} samedi de chaque mois
- ☎ 04 76 45 79 45

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M. Boucharlat

- ☎ Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous
- ☎ 04 76 77 76 77

SDH

M. Salerno

- ☎ Le mercredi de 11h à 12h
- ☎ 56bis, av d'Espagne à Villard-Bonnot



Etat Civil

• NAISSANCE •

CLAUSS Juliette 20/03/18
HELLIO Prisca 5/04/18

• DÉCÈS •

CAMPEOTTO Giovannina,
épouse DAMON 14/03/18
FRANCIONI Maria, épouse BIANCHI 20/03/18
VALLET Michel 27/03/18
ESCUDÉRO-CAMPILLO Marie,
épouse COQUET 18/04/18
HENRY Daniel 15/04/18
MARTINELLI Jean Pierre 19/04/18
PINTO-BARBOZA Alvaro 23/04/18
FÉRON Raoul 27/04/18
SALVADORI Rémy 27/03/18
BARON Madeleine, épouse DEMIAUTTE 8/04/18

• MARIAGES •

MANGANO Gilbert & FANGEAT Céline 17/03/18

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

☎ com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45

Déchets

Ordures ménagères

- ☎ jeudi matin

Bac bleu « Je trie »

- ☎ vendredi matin

Encombrants : inscription obligatoire

- ☎ 04 76 45 79 46 (services techniques)

Toutes les adresses des déchetteries...

www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

www.dastri.fr

Service des eaux du Grésivaudan

Antenne de Villard-Bonnot

ZA Grande-Île - 23, rue Paul-Héroult
38190 Villard-Bonnot

- ☎ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 04 76 99 70 00

✉ servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

www.le-gresivaudan.fr/eaux



Correspondant local : Jean-Paul Filippi

☎ 06 75 70 21 83

✉ jpff-hh@live.fr

Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

☎ 36 35



☎ 0820 08 38 38

www.transisere.fr et www.vfd.fr



☎ 0 800 941 103

n° vert, service et appel gratuits

www.tougo.fr

www.transportsdugresivaudan.fr

Les horaires des bus sont également disponibles en mairie

☎ 04 76 45 79 45



Pharmacies de garde

Attention : ce planning peut changer

Les gardes sont exécutées du samedi soir au vendredi soir de la semaine suivante.

☎ 39 15

www.3237.fr

www.villard-bonnot.fr

Onglet [A votre service]

Rubrique [Pharmacies de garde]

Juin

D17 Phie de Brignoud (04 76 71 40 03) .. Brignoud

D24 Phie Centrale (0476772326) Domène

Juillet

D1 Phie de la Dent de Crolles (04 76 08 92 81) ... Crolles

D8 Phie Charmettes (04 76 77 44 59) Domène

S14-D15 Phie Fontaine Amélie (04 76 52 28 62) Saint-Ismier

D22 Phie de Froges (04 76 45 71 44) Froges

D29 Phie Houille-Blanche (04 76 71 43 10) .. Lancey

Août

D5 Phie Plemer (04 76 52 20 17) Saint-Nazaire-les-Eymes

D12 Phie Silvestre (04 76 77 23 08) Domène

M15 Phie Blanchard (04 76 71 40 75) Champs-Près-Froges

D19 Phie de l'Orchidée (04 76 71 43 36) Lancey

J26 Phie Djian (04 76 52 23 42) Saint-Ismier

Septembre

D2 Phie Ferradou (04 76 77 26 39) Versoud

D9 Phie Luu Duc (04 76 08 01 59) Crolles

D16 Phie Belle Etoile (04 38 92 02 15) Crolles

D23 Phie de Bernin (04 76 08 03 19) Bernin

D30 Phie Silvestre (04 76 77 23 08) Domène

Octobre

D7 Phie Centrale (0476772326) Domène

D14 Phie de la Dent de Crolles (04 76 08 92 81) ... Crolles